

Responsable du département « Financement de la Recherche »

1. Identification du poste

Date de soumission**Branche d'activité professionnelle – BAP**

BAP J – Gestion et Pilotage

Emploi type

Chargé de la gestion financière et comptable

Fonction exercée

Préciser le domaine d'activité

Gestion financière et comptable de l'UB Recherche

Responsabilité éventuelle

Responsable du Département « Financement de la Recherche »

Ex : Responsable du bureau des masters

Situation du poste dans l'organigramme

Préciser : direction, département, service, bureau

La/Le responsable du département « Financement de la Recherche » est placé sous l'autorité du Directeur(rice) de la Direction de la Recherche et du Vice-Président Recherche et Formation Doctorale. Il travaillera en étroite collaboration avec la Direction des Affaires Financières de l'Etablissement.

2. Mission

Le chargé de la gestion financière et comptable de la Direction de la recherche propose, définit et met en œuvre la gestion financière et comptable relative à la politique recherche de l'établissement. Il assure la responsabilité financière de l'UB recherche.

3. Activités

Activités principales

- Elaborer, exécuter et évaluer la stratégie budgétaire de l'activité Recherche de l'établissement (hors SAIC)
- Proposer un budget ; suivre et contrôler son exécution
- Effectuer la gestion budgétaire et les prévisions de trésorerie : réaliser les tableaux de bord et les bilans financiers
- Suivre les contrats d'acquisition d'équipements et de matériels (hors SAIC)
- Répondre aux demandes et enquêtes des tutelles en matière financière
- Conseiller les structures de recherche en matière financière
- Organiser, planifier et coordonner la production financière en respectant les délais et la réglementation applicable à l'établissement
- Encadrer et animer une équipe de 8 personnes

Activités associées

- Suivre et analyser l'évolution de la réglementation comptable et financière et des techniques comptables, et constituer une documentation de référence,
- Contrôler la bonne application de la réglementation et apporter, si nécessaire, les mesures correctives

4. Compétences

a) savoirs sur l'environnement professionnel : connaissance du contexte de travail (réglementation, structures, règles de gestion, normes ...)

- Connaissance approfondie des techniques et des règles budgétaires ainsi que les procédures budgétaires et comptables de la comptabilité de l'Etat
- Connaissance approfondie en gestion financière
- Connaissance approfondie en droit public
- Connaissance du code des marchés publics
- Connaissance du statut des EPST et des établissements d'enseignement supérieur
- Connaissance des réglementations financières, comptables et fiscales

b) savoirs-faire opérationnels : utilisation de techniques, de procédures, d'outils ...

- Elaborer des outils d'analyse et synthèse – choix d'indicateurs, tableaux de bords
- Maîtriser les processus d'élaboration et de suivi budgétaire
- Manager et animer une équipe, savoir gérer les situations conflictuelles
- Conduire des négociations
- Elaborer des choix, planifier les actions, estimer les besoins en moyens pour son équipe
- Appliquer la réglementation
- Conduire un projet
- Connaître les logiciels de gestion financière et comptable
- Exploiter les systèmes d'information et les outils bureautiques

- c) **savoirs-faire comportementaux** : attitudes comportementales requises pour occuper le poste (rigueur, sens de l'écoute, capacité à travailler en équipe ...)

Autonomie, rigueur et conscience de travail
Disponibilité, qualité d'écoute et un solide sens du relationnel

5. Environnement et contexte de travail

Descriptif du service

Indiquer le nom du service, le nombre d'agents du service, le nombre d'agents à encadrer, le lieu d'exercice.

L'activité s'exerce au sein de la Direction de la Recherche de l'Université de Strasbourg qui en plus du département « Financement de la Recherche » est composée de deux autres départements : « Formation doctorale » et « Administration de la Recherche ». La Direction de la Recherche, service central de l'université est composée de 35 personnes dont 9 affectées au département « Financement de la Recherche ».

Relation hiérarchique

Sous quelle autorité est placée le poste : directeur de service, responsable de bureau ...

Le poste est placé sous la responsabilité politique du Vice-Président Recherche et Formation doctorale et sous la responsabilité administrative du Directeur (Directrice) de la Direction de la Recherche.

Contraintes particulières

Ex : astreintes, déplacements, horaires décalés, poste logé, exposition à risques particuliers

Contraintes liées au calendrier budgétaire.